AR Prefecture

047-214700049-20260707-2026_77-DE
Reçu le 17/07/2026

Département

Lot et Garonne

COMMUNE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MARDI 7 JUILLET 2026

Nombre de membres du conseil : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part à la réunion : 22

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en séance, au nombre prescrit par la loi, dans la salle Louis Jamet, sous la présidence de monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Date de convocation : 30 juin 2026

Étaient présents : 22
MM Christian GIRARDI, Christophe MELÔN, Henri NEBLE, Michèle BEUTON, Joël JACOB, Jeanne BOUCHERES, Daniel GRISEY, Jacques NADALUTTI, Bernadette CAPEDEVILLE, Marie BAY, Martine CHASSAGNE, Joël BIN, Luz-Victoria MELÔN, Thierry BORDIN, Ahmed ABBASSI, Nicolas PIAZZON, Alain LAFON, Nicole MOSCHION, Monique ZANUTTO, Michel PEDURAND, Martine TOULMONDE, Frédéric SACRÉ

Étaient absents : 5
Lise ROSSET, Cidalia BARRADAS VALERIO, Andreia FRANCO, Eric LE MOINE, Catherine LARRIEU

Objet de la délibération :

DOMAINE ET PATRIMOINE

-

TRANSFERT DE VOIRIE

Pouvoirs de vote :4
Lise ROSSET à Michèle BEUTON
Andreia FRANCO à Luz-Victoria MELÔN
Eric LE MOINE à Nicole MOSCHION
Catherine LARRIEU à Alain LAFON

Secrétaire de séance : Martine CHASSAGNE

Assistaient à la séance :
Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction

Ŧ Ŧ Ŧ Ŧ Ŧ Ŧ Ŧ Ŧ

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code Générale de la propriété des personnes publiques,

AR Prefecture
047-214700049-20260707-2026_77-DE
Reçu le 17/07/2026

Vu le Code de la voirie routière,

Vu la délibération en date du 13 septembre 1985 par laquelle le conseil municipal demande le classement de plusieurs voies dans le domaine public dont la rue Jacques Brel,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 décembre 1985 au 7 janvier 1986,

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 8 janvier 1986,

Vu les accords des colotis annexés à la présente délibération,

Considérant que ces voies sont ouvertes à la circulation publique et utilisées régulièrement par les usagers du territoire,

Considérant que la commune d'Aiguillon assure leur entretien courant depuis de nombreuses années dans l'intérêt général,

Considérant que la procédure n'a pas aboutie, dans la forme, au classement de ces voies dans le domaine public,

Considérant qu'il y a lieu de régulariser la situation de cette voie,

La voie concernée est la suivante :

Nom des voies	N° des parcelles
Rue Jacques Brel	I n°1614

Il est nécessaire de régulariser cette situation et de leur conférer le statut juridique public conforme à leur usage, notamment pour :

- Assurer leur entretien en cohérence avec les politiques d'aménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie menées par la commune,
- Faciliter l'exercice des pouvoirs de Monsieur le Maire,
- Sécuriser juridiquement les interventions sur site.

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

AR Prefecture

047-214700049-20260707-2026_77-DE
Reçu le 17/07/2026

AR Prefecture
047-214700049-20260707-2026_77-DE
Reçu le 17/07/2026

- APPROUVE le transfert de cette voie dans le domaine public de la commune

- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à ce transfert

- DECIDE de prendre en charge les frais annexes

- INDIQUE que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget 2026 de la commune

Le Maire,
Christian LIRAT

MAIRIE D'AIGUILLON
47190

La secrétaire de séance,
Martine CHASSAGNE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compte de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr